

COMMISSION
COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE DE
MARSEILLE

12 octobre 2022



Une Métropole engagée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap



l'Accessibilité dans les transports en commun

Une attention à tous les types de handicap

- ✓ **Projet Neomma**
- ✓ **L'accessibilité des stations de métro**
- ✓ **Mise en œuvre des S'DAP**
- ✓ **Des services de TAD dédiés**
- ✓ **La prise en compte des handicaps sensoriels et cognitifs**

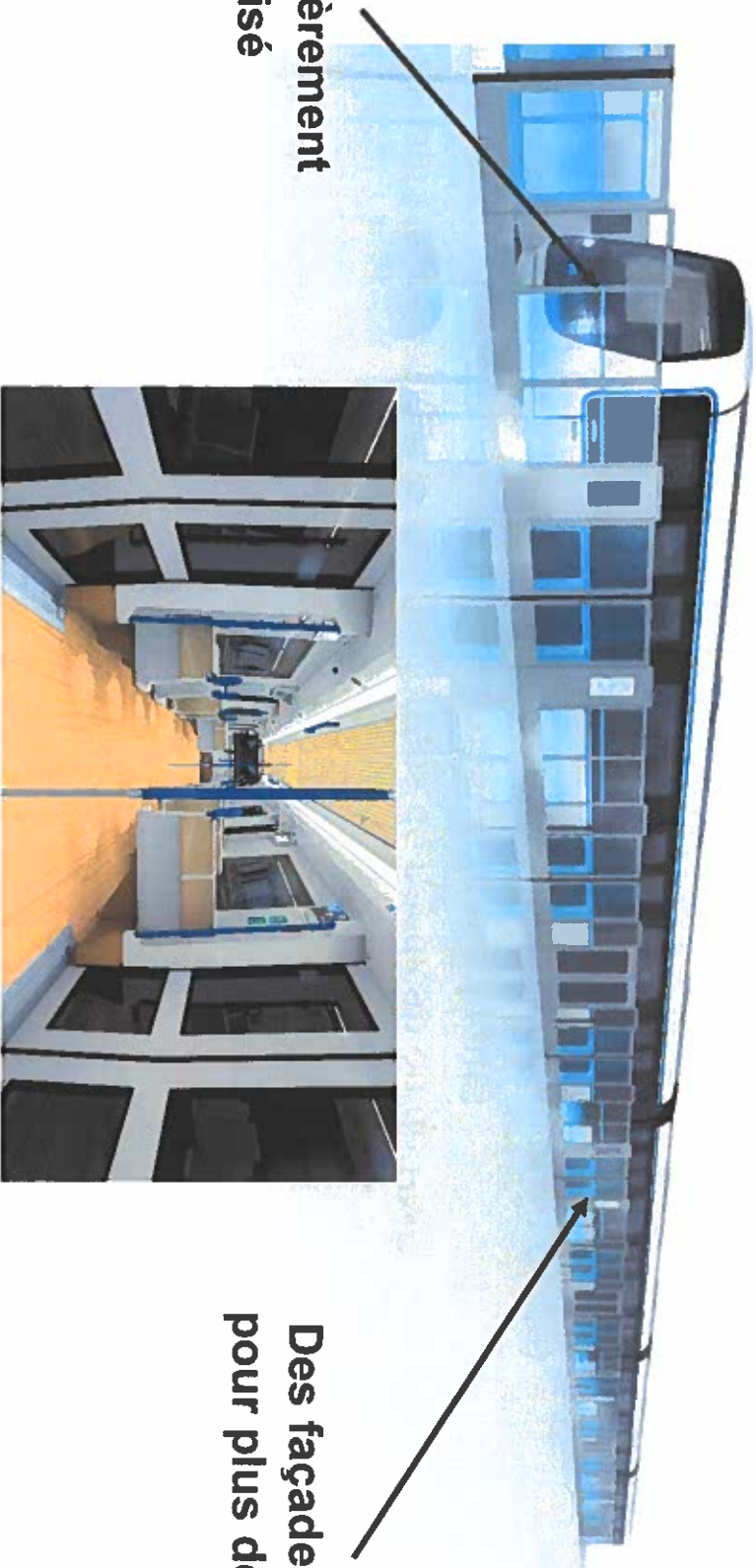


NEOMMA LE NOUVEAU MÉTRO DE MARSEILLE

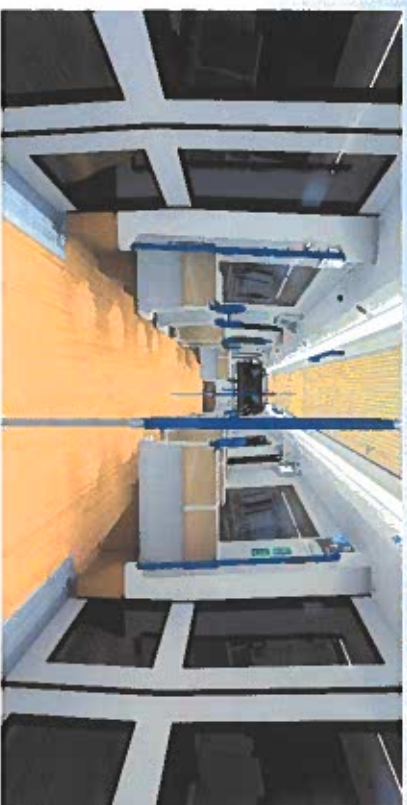
38 RAMES ACCESSIBLES AUX PMR DÉPLOYÉES ENTRE 2023 ET 2027



Un métro entièrement automatisé



Des façades de quai pour plus de sécurité



Un nouveau design pour plus d'accessibilité et de confort d'usage pour tous



PROJET NEOMMA : UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

Mise en place d'un Groupe de Travail

Travail en lien avec le mouvement Parcours Handicap 13, pour une parfaite transparence dans le choix des associations

Des participants représentant toutes les formes de handicap ou de PMR :

- Handicap moteur (personnes en fauteuil manuel et électrique)
- Handicap visuel (aveugles et malvoyants, canne blanche et/ou chien guide)
- Handicap auditif (sourds et malentendants)
- Personnes âgées

Groupe à configuration variable, selon le sujet traité en séance et le(s) handicap(s) concerné(s)



PROJET NEOMMA : UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

Rédaction d'une Charte de la Concertation

Objectifs :

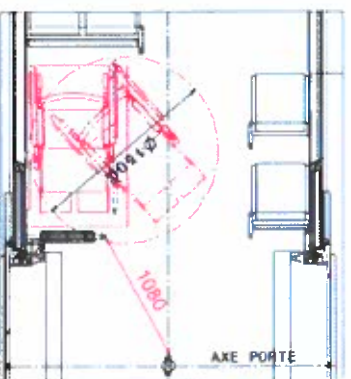
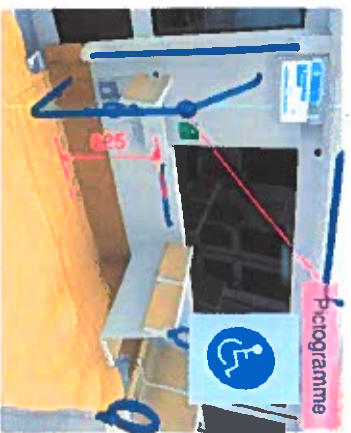
- ✘ Etablir des règles claires et compréhensibles par tous pour préciser le rôle de chacun dans ces travaux
- ✘ Clarifier les enjeux et les objectifs de chaque séance de travail
- ✘ Préciser les conditions de déroulement des séances pour permettre aux participants de préparer leur déplacement
- ✘ Garder une trace des échanges, des propositions et des consensus établis en fonction des besoins des personnes et des contraintes techniques
- ✘ **Reconnaître l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap**



PROJET NEOMMA : UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

Atelier immersif, en réalité virtuelle

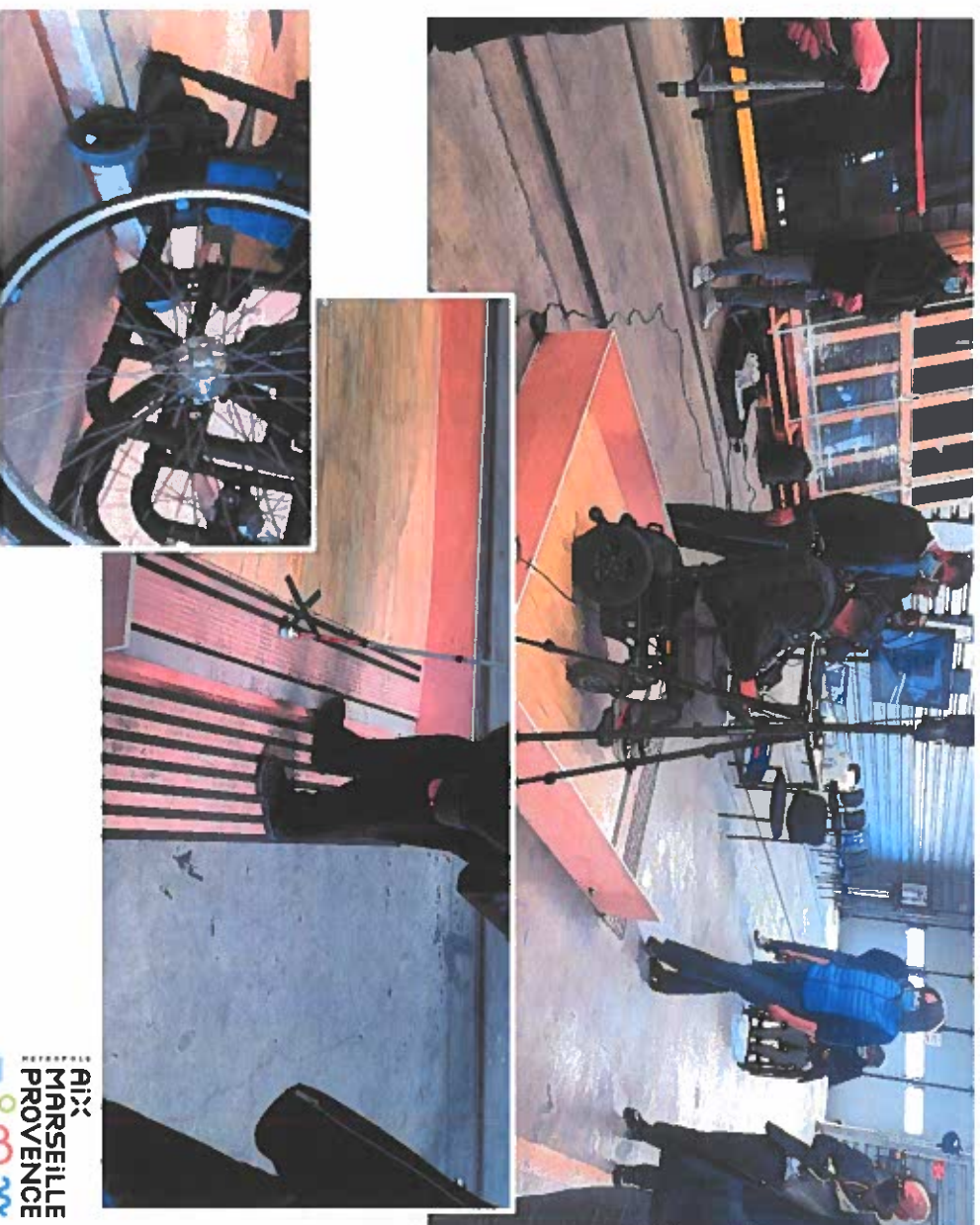
- Validation des configurations intérieures des rames, du positionnement des places PMR et des emplacements fauteuils
- Validation des contrastes



PROJET NEOMMA : UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

Atelier sur maquette à l'échelle 1:1

- Validation des configurations de seuil pour réduire les lacunes horizontales et verticales entre le quai et la rame
- handicap moteur (fauteuil manuel et fauteuil électrique) et handicap visuel
- Travail itératif, en deux séances, pour intégrer les difficultés exprimées lors de la 1ere séance, faire évoluer le projet et valider ces modifications





PROJET NEOMMA : UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

Atelier sur l'information voyageur

- Tests sur les annonces visuelles et sonores
- handicap visuel et handicap auditif
- Travail sur le positionnement des écrans, les contenus des annonces, les tailles de caractère, les contrastes...
- Travail sur le niveau sonore, la compréhension
- Premiers tests, à poursuivre...





CALENDRIER ET COUT GLOBAL DU PROJET

548 M€ dont 63 millions d'euros de mise en accessibilité (portes palières)

PRINCIPALES DATES DU PROJET

Première rame livrée à Marseille	Juin 2023
Première mise en service commercial 3 rames	Mai 2024
Toute la ligne M2 exploitée en nouvelles rames	Sept 2025
LIGNE M2 accessible et sans conducteur	Juin 2026
Toute la ligne M1 exploitée en nouvelles rames	Sept 2026
Ligne M1 accessible et sans conducteur	Juillet 2027



LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES STATIONS DE MÉTRO

Des investissements co-portés par la Métropole et la RTM



MISE EN ACCESSIBILITÉ DES STATIONS DU MÉTRO

Un travail de fond sur le long terme

- Aujourd'hui, **6 stations accessibles**, depuis l'espace public jusqu'au quai (Blancarde, Louis Armand, Saint-Barnabé, La Fourragère, Capitaine Gèze, Ste-Marguerite-Dromel)
- **Horizon JO 2024**: **3 stations supplémentaires** (Vieux-Port, Rond-Point du Prado + station Saint-Charles)
- **Horizon 2025**: Timone, Jules Guesde
- *Station La Rose : procédure à relancer (maître d'œuvre en liquidation judiciaire)*
- **Les 16 autres stations seront traitées à partir de 2026** (station Castellane : travaux décalés pour se coordonner avec les travaux du tramway) **pour un coût prévisionnel de 130M€** (estimation 2018). Etudes de faisabilité engagées: 13,5 M€



MISE EN ACCESSIBILITÉ DES STATIONS DU MÉTRO

Calendrier prévisionnel

	Castellane	Vieux-Port	La Rose*	Timone	Jules Guesde	Rond-point du Prado
Etudes de faisabilité			2017			2019
Désignation des MOE			2018			2019
Avancement	Suspendu	AO en cours	AVP	DCE	DCE	DCE
PC	Abandonné	Accordé PC modificatif accordé	A déposer	Accordés 30/07/21		Déposé le 04/02/2022
Lancement AO travaux	Reporté 2eme phase du programme	Mars 2022	A revoir	Jun 2022	Jun 2022	Juillet 2022
Démarrage travaux		Début 2023	A revoir	1er trimestre 2023	1er trimestre 2023	1er trimestre 2023
Objectif mise en service		Juillet 2024	A revoir	Début 2025	2ème trimestre 2025	Juillet 2024

* Maître d'œuvre en liquidation judiciaire depuis le 5 septembre 2023 : procédures à relancer



Zoom sur le chantier de la station saint Charles 36 M€ pour un restructuration globale

La station de la gare Saint-Charles accueille plus de 20 millions de voyageurs par an.

Il s'agit de la station de métro la plus fréquentée du réseau RTM et du 1er pôle d'échanges de la Métropole. (lignes cars et cars+/LER)

A terme: diamétralisation de la Gare - LNPCA/Futur tramway belle de mai)

Jusqu'en 2024, la station se modernise :

- élargissement des quais,
- installation de 4 ascenseurs
- changement de tous les escaliers mécaniques
- rénovation des espaces de vente.





✘ SÉCURITÉ ET ÉVACUATION DES PMR EN SITUATION D'URGENCE

Un sujet traité sur le plan national et local

- Participation à un GT National, en lien avec le Grand Paris réunissant les AOM, les exploitants et les services de sécurité :
 - ✘ Objectif : trouver des solutions techniques au problème de l'aménagement des espaces d'attente sécurisés – Solutions dérogatoires validées par tous les intervenants, y compris les représentants des personnes handicapées
- Participation d'une personne en fauteuil à un exercice de simulation d'accident baptisé NOVI (NOmbreuses VICTimes), en station Géze (BMPM + RTM)
 - Objectif : améliorer la prise en compte des PMR en cas d'urgence





LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP SENSORIEL

Une application mobile de guidage

- Guidage à la manière d'un GPS piéton : une application sur le smartphone de l'utilisateur + un réseau de balises Bluetooth
- Informations sonores, visuelles et haptiques (vibrations)
- Première phase de test avec un panel de personnes aveugles ou malvoyantes
- Evaluation positive → déploiement sur tout le réseau de métro depuis 2022





LA MISE EN ŒUVRE DES S'DAP SCHÉMA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE



ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU DE BUS DE LA RTM

2 697 points d'arrêt prioritaires (inscrits au SdAP) pour le réseau RTM

Un retard imputable à :

- ✘ Crise sanitaire liée au COVID
- ✘ Coût des travaux + lien avec les travaux engagés sur le tramway ou le métro

	Nb de PA mis en accessibilité	Nb d'arrêts accessible (global)	Ratio d'accessibilité
2019	97	613	23%
2020	100	713	26%
2021	74	787	29%
2022	23	810	30%

A rajouter : 175 points d'arrêts accessibles mais non marqués PMR (largeur de trottoir insuffisante)

**Au total : près de 1000 arrêts de bus sur Marseille (soit 35%)
+ 32 stations de tramway accessibles à tous les handicaps**



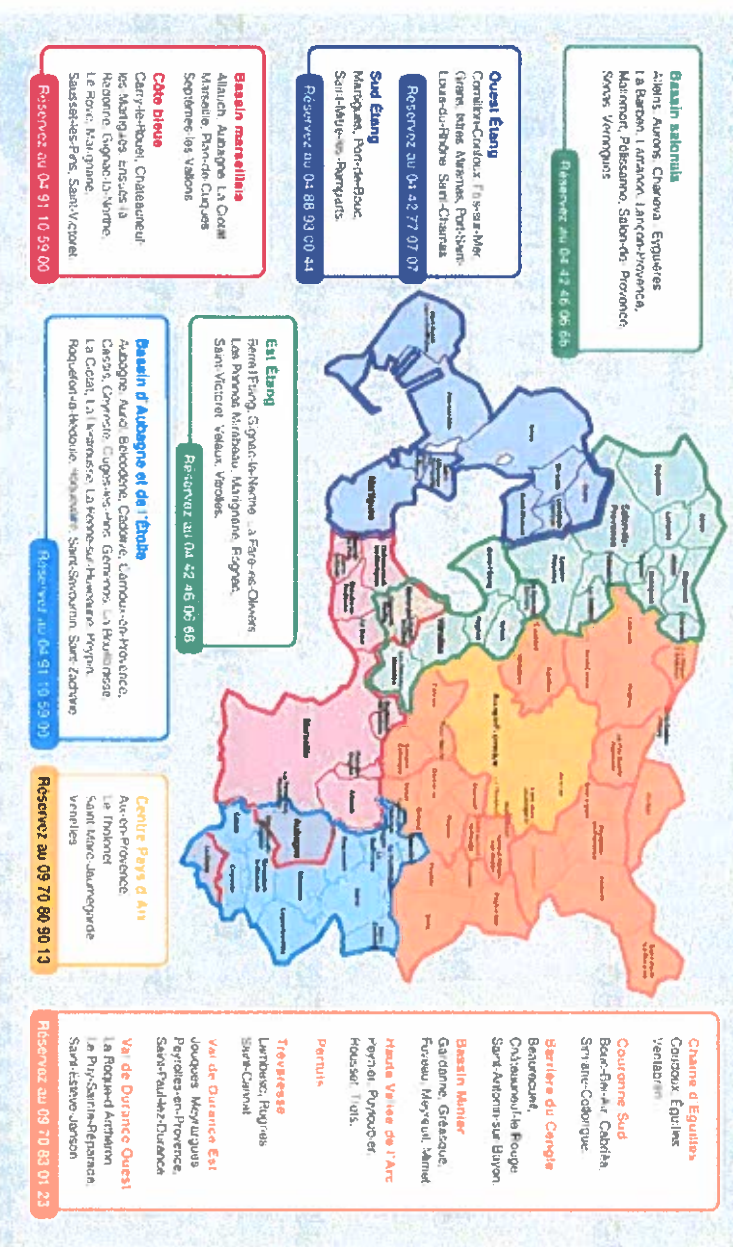
DES SERVICES DE TRANSPORTS DÉDIÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE SPÉCIFIQUE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : MOBIMÉTROPOLE

Pour se déplacer en proximité sur la Métropole

lebus  dessert **17 secteurs sur la Métropole**, contactez le service du secteur souhaité **à la réservation**. Les déplacements sont possibles uniquement à l'intérieur d'un secteur et après inscription au service.



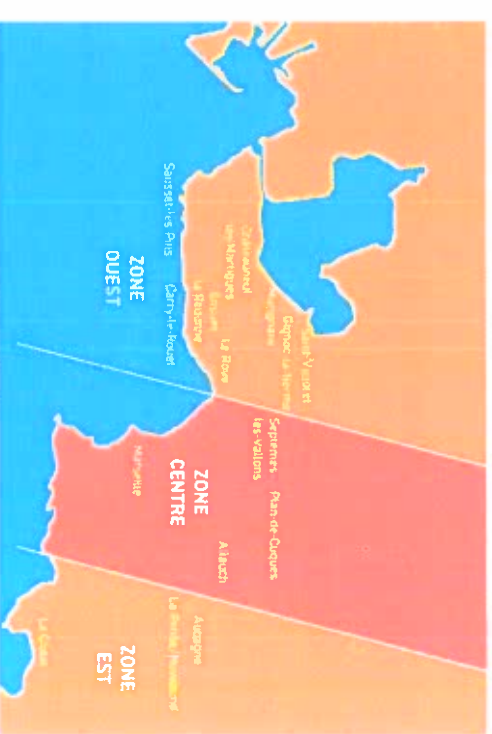
- Service accessible sous condition : être titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion portant la mention « Invalidité »
- Inscription préalable nécessaire
- Transport à la demande, avec nécessité de réservation et sous réserve de disponibilité
- Fonctionnement d'adresse à adresse, par secteur (avec correspondances possibles)
- Environ 185 000 courses réalisées en 2021 sur le territoire métropolitain (dont 145 000 pour Marseille)

Focus sur le service Mobimetropole de la RTM



Bilan à fin juillet 2022 : 104 000 courses déjà effectuées sur le secteur de Marseille

- Un service qui complète les offres existantes sur les autres territoires de la Métropole
- 57 véhicules entièrement adaptés au transport des personnes à mobilité réduite (PMR)
- 15 communes réparties en 3 bassins desservies entre 6h et 1h du matin
- Un service de déplacement qui concourt à la réduction des inégalités
- Des tarifs adaptés: de 0,80 à 2,10€ en fonction du trajet





SERVICE DE TRANSPORT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Des améliorations à venir, dans le cadre de la LOM:

Un accès simplifié à mobimétropole

CMI « Invalidité » comme seul critère d'accès :

- Alignement de la durée du droit d'accès sur la date de validité de la CMI, sans obligation de renouvellement périodique ou de nouvel examen par une commission ou visite médicale
- Suppression du critère de résidence : extension du droit d'accès à tout le territoire métropolitain

Création d'une carte « Accompagnateur » à partir de janvier 2023

- Carte établie au nom de la personne en situation de handicap titulaire d'une Carte de Mobilité Inclusion (CMI) quelle que soit la mention
- Accorde la **gratuité du trajet** pour un seul accompagnateur, uniquement en présence de la personne détentricice de la carte
- Valable **sur l'ensemble du réseau métropolitain**, y compris dans le transport à la demande spécifique pour personne handicapé (Le Bus+ à la demande ou Mobimétropole)
- Doit être validée à chaque montée



La prise en compte des handicaps sensoriels et cognitifs

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF ACCEO

Une solution de mise en accessibilité des accueils téléphoniques :

- Solution de mise en relation des personnes sourdes ou malentendantes avec l'ensemble des services métropolitains
- Application smartphone gratuite pour l'utilisateur + une plateforme d'appel qui recense tous les services référencés
- Trois modes de communication possibles : Langue des Signes Française (LSF), Langage Parlé complété (LPC) ou retranscription instantanée pour un usage à distance (téléphone ou visioconférence) ou en présentiel
- Tous les services « Mobilité » équipés (MobilMétropole, boutiques mobilité, centrale d'appel, gare maritime, Bus des Collines, Ciotabus...)

Ligne exploitée par : TRANSPORTS ROBERTI - Objets trouvés : 06 42 81 44 80

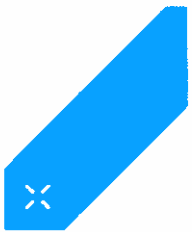
0 800 713 137 Service à Appel gratuits

lepilote.com

ACCEO

Téléchargez et utilisez gratuitement

Téléchargez l'application La Métropole Mobilité



DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE ELS HANDICAPS MENTAUX PSYCHIQUES ET COGNITIFS

Service d'accompagnement dans les transports collectifs :

- Cible : public en ESAT
 - Contexte : de vraies difficultés pour les établissements pour assurer les déplacements de leurs bénéficiaires + inadéquation du service de transport à la demande + niveau d'autonomie trop faible pour utiliser le réseau « régulier »
 - Objectif : accompagner les personnes d'abord sur des trajets « connus » (domicile → ESAT) puis dans l'usage plus général des transports – **favoriser la prise de confiance et l'autonomie**
 - Mise en œuvre envisagée : recours à une mission de service civique, avec recrutement de binômes de volontaires
- Test sur un 1^{er} ESAT, puis évaluation avant un éventuel déploiement sur tout le territoire
- Extension possible à d'autres publics (personnes âgées, par exemple)
- Mise en œuvre prévue début 2023 (en fonction du recrutement des volontaires)



DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE ELS HANDICAPS MENTAUX PSYCHIQUES ET COGNITIFS

Déploiement d'un « carnet de voyage » :

- Cible : public en ESAT
 - Contexte : de vraies difficultés pour les établissements pour assurer les déplacements de leurs bénéficiaires + inadéquation du service de transport à la demande + niveau d'autonomie trop faible pour utiliser le réseau « régulier »
 - Objectif : construire en lien avec la personne, ses aidants et l'équipe d'éducateurs une feuille de route personnalisée qui détaille chaque étape du trajet grâce à des photos, dessins, textes en Facile A Lire et Comprendre (FALC)
 - Mise en œuvre envisagée : Test sur 2 ESAT, puis évaluation avant un éventuel déploiement sur tout le territoire
- Adaptation possible à d'autres publics (public allophone, personnes âgées, scolaires...)
- Mise en œuvre prévue début 2023



UN ENGAGEMENT POUR L'INCLUSION ANCRÉ DANS UNE LOGIQUE DE COLLABORATION ET DE RÉSEAU

La Commission Intercommunale d'Accessibilité

Le réseau local et national

Une citoyenneté à 100%



LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA MÉTROPOLE (CIAM)

Une instance de dialogue avec les usagers du territoire :

- Un collège de vice-présidents, désignés en fonction du lien entre leur délégation et la question de l'accessibilité
- Un collège d'élus de territoire, pour faire le lien avec les initiatives locales (notamment les commissions communales)
- Un collège pour représenter les usagers dans toute leur diversité :
 - Associations représentant toutes les formes de handicap
 - Associations de personnes âgées, de piétons, de parents d'élèves...
 - Acteurs économiques du territoire (CCL, Conseil de développement...)

Des missions obligatoires et un rôle de médiation

- Organisation du recensement de l'offre de logements accessibles (mission obligatoire)
- Bilans et rapport annuel sur l'état d'avancement de l'accessibilité
- Des groupes de travail, associés aux travaux et aux projets métropolitains



BENCHMARK ET PARTAGE D'INFORMATIONS

Participation au GT-RAVI (Référénts Accessibilité des Villes Inclusives) :

- Membres : collectivités engagées en matière d'accessibilité, issues de toute la France + Cerema (animateur du réseau et appui « technique »)
- Objectifs : **Partager les retours d'expérience, diffuser les bonnes pratiques, mutualiser les réponses et co-construire des outils partagés** et diffusés dans tout le réseau
- 2 évènements/an : un COPIL et des ateliers de co-construction (la Métropole a accueilli à Marseille les ateliers 2021 qui ont traité de la cohabitation piéton/cycle, de l'accessibilité des abords des ERP et de l'accessibilité des aires piétonnes)

Diffusion d'une Newsletter « Accessibilité »

- Lettre d'information trimestrielle diffusée aux membres d'un réseau local de correspondants accessibilité (techniciens), issus des collectivités de la Métropole
- Objectifs : Mettre en lumière un ou des projets exemplaires, partager des informations sur l'action de la Métropole, informer sur l'actualité réglementaire et les dernières publications



UN ENGAGEMENT BIEN AU-DELÀ DE LA MOBILITÉ

- Mise en œuvre d'une démarche de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées, en lien notamment avec l'ARHLM et les bailleurs
- Opération de renouvellement urbain (programme NPNRU) : études pour des démarches plus accessibles (**accessibilité de l'information aux habitants, maintien de l'accessibilité pendant les travaux, aménagements transitoire, lien entre Gestion Urbaine de Proximité et accessibilité...**)
- Collaboration avec le Département 13 pour la construction d'un **référentiel des activités littorales accessibles à tous**
- En cours : rédaction d'un guide pour accompagner les collectivités dans l'organisation d'**événements et festivals accessibles à tous**
- Projet de déploiement d'une offre d'**audiodescription des événements sportifs**, en lien avec le Comité paralympique et sportif français
- Une offre de location de vélo+ pour PMR à l'étude



Merci pour votre attention